

Conseil d'école du RPI NOAILHAC-LAGEYGEOLLE

Vendredi 10 mars 2017 :

Présents :

Les enseignants Mr et Mme Laurensou

Les représentants des parents d'élèves de Noailhac : Mr Laffaire et Mr Oller

Les représentantes des parents d'élèves de Lagleygeolle : Mme Wisman et Mme LeGallic

Le représentant de la mairie de Noailhac : Mr le maire Mr Lassalle et Mr Serrager

Les représentants de la mairie de Lagleygeolle : Mr le maire Mr Claval

La DDEN de Noailhac : Mme Coudert

La DDEN de Lagleygeolle : Mme Brunerie

Excusés :

Les représentantes de la mairie de Lagleygeolle : Mme Bourdet et Mme Jugie

La représentante de la mairie de Noailhac : Mme Ruebenthaler

Ordres du jour :

- Organisation pédagogique :

L'école de Noailhac accueillera à la rentrée prochaine les petites sections. Les CE1 resteront à Lagleygeolle.

- Effectifs prévisionnels :

4PS, 1MS, 4 GS et 6CP à Noailhac soit 15 élèves. 5CE1, 5CE2, 6 CM1 et 3 CM2 à Lagleygeolle soit 19 élèves, ce qui fait un total de 34 élèves sur le RPI.

La mairie de Noailhac va faire des travaux dans l'espace repas pour l'accueil des petites sections et acheter du mobilier. La pièce de la garderie sera aménagée pour faire un espace cantine et le périscolaire.

- Activités culturelles et sportives :

- Sorties et animations culturelles :

Les élèves de Lagleygeolle ont assisté à un spectacle des 7 collines à Meyssac le 7 mars. La coopérative scolaire prend en charge cette sortie. Les élèves de Noailhac n'y ont pas participé car c'est un spectacle à partir de 8ans.

- Cantine :

Marie-Laure Cagnac-Rigot prépare et sert les repas aux élèves de Lagleygeolle qui mangent dans la salle des fêtes. Tout se passe très bien. Marie Laure va faire une formation.

- Demande des enseignants :

- Lagleygeolle:

La maitresse souhaiterait qu'un banc extérieur soit installé dans la cour de l'école, sous le sapin. Elle rappelle ces demandes précédentes : la peinture des portes du préau, les protections sur les piquets séparant la cour de récréation de la maison des locataires ou que ces piquets soient remplacés. Elle signale à nouveau que les rails du portail sont dévissés et que cela peut faire tomber les élèves.

Monsieur le maire note ces demandes et rajoute que la porte arrière du préau va être remplacée.

○ Noailhac :

Compte tenu des nouvelles répartitions et l'arrivée des petites sections à la rentrée prochaine, le maire demande à avoir une personne à plein temps. Il souhaiterait des étagères dans l'ancien logement de fonction. Il demande également du terreau dans les bacs de jardinage. Il signale que les baguettes des baies vitrées se détachent.

La mairie a déposé un dossier pour faire refaire la cour.

• Questions diverses :

Le maire de Noailhac nous informe que des espaces de stationnement vont être matérialisés au sol devant l'école.

Le spectacle de fin d'année sera le samedi 1^{er} juillet à Lagleygeolle, les enseignants demandent s'il est possible d'agrandir la scène. Ils souhaitent réserver la salle des fêtes en cas de mauvais temps.

Les enseignants rappellent qu'à partir de mai, les élèves iront à la piscine de Meyssac mais qu'ils ont toujours besoin de parents bénévoles agréés. Une réunion fin mars définira les différents créneaux de piscine.

Monsieur Marsallon a offert la collecte de dons aux deux écoles. Nous l'en remercions et allons-nous en servir pour offrir une sortie scolaire aux enfants du RPI.

Questions et remarques des parents d'élèves :

Les parents d'élèves demandent à ce qu'il y ait moins de bonbons distribués en périscolaire.

Plusieurs parents signalent que des enfants de Noailhac sont rendus sales et mal ré habillés. Ils jouent dans la cour sans manteau lorsqu'il fait froid et quand il fait beau, ils sont dans la garderie. Néanmoins, les parents apprécient qu'il y ait moins d'écran à la garderie.

Des parents demandent ce qui est prévu en périscolaire pour l'école de Lagleygeolle. Les enfants sont partagés en deux groupes le vendredi après-midi, un avec Marie Laure, l'autre avec Sylvie la potière. Les autres jours, Marie Laure organise des jeux collectifs en extérieur quand il fait beau sinon les activités se font en intérieur. Ils ont déjà fait un personnage en feutrine, un château fort en carton.

Le prochain conseil d'école est fixé le mardi 20 juin à l'école de Lagleygeolle.